



Licence professionnelle Animation professionnelle, coordination et développement de projets pour l'action sociale, culturelle et socioculturelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Animation professionnelle, coordination et développement de projets pour l'action sociale, culturelle et socioculturelle. 2013, Université Paris 13. hceres-02038242

HAL Id: hceres-02038242

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038242>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Animation professionnelle et
développement de projets pour l'action
sociale, culturelle et socioculturelle

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Animation professionnelle et développement de projets pour l'action sociale, culturelle et socioculturelle

Dénomination nationale : SP7-Intervention sociale

Demande n° S3LP140006837

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Bobigny pour la formation initiale et continue, et l'IUT de Saint-Denis pour les formations en alternance (deux sites appartenant à l'Université Paris 13)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : une convention a été établie avec les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA), l'association nationale de jeunesse et d'éducation populaire. À cet égard, une demande d'habilitation est en cours pour la formation et la délivrance du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – mention *Animation socio-éducative ou culturelle* -, diplôme qui relève du ministère chargé de la jeunesse et des sports et mieux reconnu par le mouvement associatif que les diplômes universitaires. Une convention a également été établie avec un établissement de formation partenaire : « L'Académie Fratellini »
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services à la personne

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Animation professionnelle, coordination de projets pour l'action sociale, culturelle et socioculturelle* a été ouverte en 2009 et résulte de la fusion d'une licence existante et d'un projet de licence professionnelle relative aux activités artistiques et culturelles.

Elle est portée par la composante IUT de Bobigny, en association avec l'IUT de Saint-Denis, toutes deux relevant de l'Université Paris 13.

Elle accueille des étudiants en formation initiale et continue sur le site de Bobigny et des étudiants en alternance, par la voie de l'apprentissage et par des contrats de professionnalisation sur le site de Saint-Denis. Les procédures de validation des acquis professionnels (VAP) et de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont mises en œuvre et des étudiants de cette licence en bénéficient. Les métiers visés par cette formation relèvent de la conduite de projet, de la coordination ou de la direction de structure socioculturelle, du secteur public comme du secteur de l'économie sociale. Les compétences et les connaissances correspondent à ces fonctions : compétences de gestion, de conduite de projets, de management et de pilotage en matières financière et comptable. La maîtrise des problématiques économiques, politiques et sociales est également visée.

Au plan régional, plusieurs licences professionnelles sensiblement identiques sont proposées, notamment à Paris Descartes.

Le secteur de l'insertion et de l'économie sociale, à la charge des collectivités territoriales et du mouvement associatif est confronté à un besoin, non encore satisfait, de professionnalisation des cadres qui y interviennent. Les autres formations de l'établissement, notamment du département des carrières sociales, conduisent à un DUT et aussi à une autre licence professionnelle relative au travail social et à la conduite de projet, ainsi qu'à une licence générale en sciences de l'éducation. La spécificité de la formation expertisée est la dimension culturelle et interculturelle.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique fait apparaître 450 heures d'enseignement, un projet tuteuré de 100 heures et des stages d'une durée importante (20 semaines au moins). Les connaissances académiques et l'acquisition des savoir-faire techniques et pratiques sont en cohérence avec les expériences professionnelles et les compétences qui y sont développées. Les différents modules de formation, de 20 heures environ, sont répartis entre enseignants universitaires et professionnels associés. Les modalités de stage sont différentes selon les sites et adaptées au cursus formation initiale et continue et au cursus formation en alternance. Les projets tuteurés, conduits par petits groupes, contribuent à l'animation de la vie étudiante ou répondent à une commande institutionnelle.

Les modalités de contrôle des connaissances font appel au contrôle continu, aux examens terminaux, aux travaux écrits et oraux ainsi qu'aux soutenances et exposés. Les étudiants sont évalués aussi bien sur leurs capacités individuelles que sur des capacités à travailler en équipe.

La licence est accessible par toutes les voies de formation, y compris les dispositifs de VAE et de VAP. Les locaux conformes aux nouvelles normes permettent l'accueil des publics en situation de handicap.

Les étudiants étrangers peuvent profiter du parcours semestrialisé de la licence. Des dispositifs adaptés, des rattrapages de cours ou d'examens, peuvent répondre aux besoins d'autres étudiants à contraintes particulières.

Un taux de réponses supérieur à 80 % pour l'enquête 2012 sur la formation initiale, fait apparaître un taux d'insertion professionnelle supérieur à 70 %. Ce taux reste modeste et les emplois occupés ne correspondent pas ou très peu au niveau de la certification acquise. Le taux de poursuite d'études est de 17 %, essentiellement au sein de l'Université Paris 13.

Le conseil de perfectionnement travaille avec les différentes fédérations d'éducation populaire afin d'améliorer le niveau de qualification des professionnels du secteur.

L'implication des professionnels est tout-à-fait satisfaisante : les 23 professionnels associés assurent 54 % de l'horaire d'enseignement et participent aux projets tuteurés. Des conventions sont établies avec le Conseil général, avec les centres de formation des CEMEA et avec le Centre d'étude et de recherche pour la petite enfance. Les stages des étudiants se font en partenariat avec les structures culturelles, sociales et socioculturelles de proximité et avec les collectivités.

L'équipe de formation comprend quatre enseignants-chercheurs à l'IUT de Bobigny et deux à l'IUT de Saint-Denis. Trois professeurs certifiés, un professeur agrégé et 23 professionnels dont trois personnels associés Sciences et Techniques (PAST) complètent l'équipe pédagogique présente sur les deux sites. Depuis 2011, le conseil de perfectionnement est commun aux deux licences professionnelles, *Animation professionnelle* et *Travail social et conduite de projet*, de l'Université de Paris 13. Certains cours sont mutualisés entre les deux sites de formation.

La formation est ouverte à la voie de l'apprentissage et à la formation continue avec des contrats de professionnalisation. Le nombre de candidats à cette licence est important, traduisant une bonne attractivité : 181 candidats pour 30 places et 144 en alternance pour 20 places. Les effectifs ont augmenté de 30 % depuis l'ouverture de la formation pour atteindre 49 étudiants en 2011/2012 (dont 40 % en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). Le taux de réussite est supérieur à 90 %.

- Points forts :
 - Une forte implication des professionnels dans les enseignements.
 - Des projets tuteurés accompagnés tout au long de l'année et ancrés dans les territoires.
 - Des stages de longue durée dans des structures fortement impliquées dans la formation.

- Points faibles :
 - Des emplois proposés sous qualifiés.
 - Des emplois dans des structures, notamment du monde associatif, dont la pérennité est fortement liée aux aides des pouvoirs publics.
 - Le taux d'insertion modeste.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de développer des relations plus approfondies avec les pouvoirs publics et les structures de l'économie sociale pour mieux identifier des besoins en emplois conformes aux qualifications visées par les formations proposées.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : B

- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A

- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations
et diplômés
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil
des Etudes et de Vie la Universitaire**


André TARDIEU



Licence Professionnelle

Dénomination nationale : ***SP7 - Intervention sociale***

Spécialité : ***Animation professionnelle et développement de projets pour l'action sociale, culturelle et socioculturelle***

Demande n° ***S3LP140006837***

L'université Paris 13 a bien pris en compte les recommandations de l'AERES et ne souhaite pas apporter de réponses plus précises à l'évaluation.